Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260724-2026_003-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de LANNION
Canton de TREGUIER
Association Foncière de CAMLEZ

ASSOCIATION FONCIERE

*****

PROCES VERBAL DU BUREAU

Séance du vendredi 24 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-quatre juillet à dix-huit heures et trente minutes, le bureau de l'Association Foncière de la Commune de CAMLEZ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de THEBAULT Christophe.

Présents : THEBAULT Christophe, LE GOFF Rémi, SALLIOU Alain, DORNIOL Benoît, LE GALES, Claude

Excusé : HARSCOAT Pascal.

Absents : BRIAND Yvon, LE MERRER Christian.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Monsieur Christophe THEBAULT, Maire, donne lecture du budget primitif 2026 de l'Association Foncière.

Section de fonctionnement

Dépenses Budget proposé	
Chapitre 11, charges à caractère général	10.753,26 €
Chapitre 65, autres charges de gestions courantes	1.000,00 €
Chapitre 66, charges financières	500,00 €
TOTAL	**12.253,26 €**
Recettes Budget proposé	
Chapitre 002 solde négatif reporté (autres budgets)	9.248,26 €
Chapitre 70, produits des services du domaine et ventes diverses	3.000,00 €
Chapitre 76, produits financiers	5,00 €
TOTAL	**12.253,26 €**

Section d'investissement

Dépenses Budget proposé	
Chapitre 23, immobilisations en cours	8.532,40 €
TOTAL	**8.532,40 €**
Recettes Budget proposé	
Chapitre 001, excédent d'investissement reporté	8.532,40 €
TOTAL	**8.532,40 €**

Le budget primitif 2026 de la commune s'équilibre à 12.253,26 € en section de fonctionnement et à 8.532,40 € en section d'investissement avec les crédits reportés.

Monsieur le maire soumet le budget primitif 2026 de l'Association Foncière au vote.

Le bureau de l'Association Foncière après avoir délibéré à L'UNANIMITÉ approuve le budget de la commune.

Exécutoire après affichage et transmission en préfecture le 28 juillet 2026
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christophe THEBAULT

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT CAMLEZ